

Projet tuteuré et spécialités en APA-S

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4S5APA09
- > En savoir plus : UFR STAPS <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/>

Présentation

Deux enseignements composent cet Ec, « Projet Tutoré d'Insertion Professionnelle » (16 heures) et "spécialité APAS" (20 heures).

Spécialités en APA : Conception et mise en œuvre d'activités physiques adaptées (parcours de psychomotricité et gymniques, sports adaptés, pratiques partagées, protocole de réadaptation) en direction d'un public en situation de handicap ou à besoins particuliers.

En boxe Française: Conception et encadrement d'une séquence pédagogique à l'attention d'un public à besoins particuliers.

"PTIP": Ils doivent permettre de construire pour l'étudiant une véritable professionnalité en abordant en pratique les spécificités de l'intervention en APAS et la mise en projet avec un public à besoins spécifiques. Ces enseignements utiliseront les outils numériques et de communication.

Obligation de réaliser un événement de façon collective et d'y participer, et obligation de participer à 2 autres événements organisés par les étudiants de L3 APA-S de Nanterre

Objectifs

Spécialité APAS: 20 heures TD divisées en 4 parcours de 10 heures chacun. 2 seront abordés au Semestre 5 et 2 au Semestre 6 :

1. parcours sanitaire : approche de l'évaluation des protocoles et méthodes de réadaptation
2. parcours gymnique – parcours de psychomotricité : Concevoir, animer et gérer une séquence pédagogique sur des parcours de psychomotricité ou gymniques qui prennent en compte à la fois les insuffisances et les ressources disponibles chez les sujets pour s'adapter à des environnements variés.
3. parcours sportif : Approfondissement des APSA spécifiques handisport et/ou Sport Adapté et des enjeux de la performance sportive adaptée : spécificité des systèmes de classification, des règlements, des organisations, du matériel et de l'entraînement.
4. parcours pratiques partagées inclusives : Concevoir, animer et gérer une séquence pédagogique de pratique physique et sportive partagée (personnes en situation de handicap/personnes « valides ») tenant compte des enjeux d'inclusion, de participation sociale de tous.

PTIP : 16 heures TD

L'objectif de cet enseignement est de fournir des méthodologies d'élaboration d'un projet événementiel pour un public présentant des spécificités : milieux de l'adaptation scolaire et handicap (ASH), médicosocial, sanitaire, social, carcéral, de la protection de la jeunesse et de l'humanitaire.

L'étudiant doit développer des capacités de questionnement et d'analyse, s'approprier des connaissances institutionnelles, lexicales et théoriques permettant la construction du projet choisi. Il doit confronter les connaissances acquises à l'université avec les réalités de la pratique de l'intervention.

Évaluation

Évaluation comportant la partie Spécialité APAS + la partie PTIP

Spécialité APAS:

Formule standard contrôle continu session 1 :

-Parcours 1 (sanitaire) et 3 (sportif) : Dossier à rendre concernant un projet d'activités physiques pour un groupe de patients spécifiques.

-Parcours 2 (psychomotricité) et 4 (pratiques partagées) : Conception des choix sur la programmation pédagogique porte sur 30% de la note (construction d'un dossier). Intervention pédagogique pour 70% de la note.

Savate Boxe Française (SBF): Encadrement d'une séquence pédagogique: 50% de la note; remise de la fiche de séquence corrigée 50%.

Formule dérogatoire session 1 : Les 4 parcours : Sur 100% de la note : Conception des choix sur la programmation pédagogique en lien avec les propositions thématiques sur les parcours de psychomotricité ou gymniques.

SBF: Devoir sur table portant sur la conception d'un programme d'intervention auprès d'un public à besoins spécifiques

Formule standard session 2 : idem formule dérogatoire session 1.

Formule dérogatoire session 2 : idem formule dérogatoire session 1.

PTIP:

Session 1 :

-*Formule standard contrôle continu:* 50% de la note dossier à rendre sur le projet (composée de différents supports) et 50% de la note sur la partie test

Formule dérogatoire session 1 : 50% de la note dossier à rendre sur le projet (composée de différents supports) et 50% de la note sur la partie test

Session 2 :

Épreuve sur table d'1h30 sur l'ensemble des contenus.

Compétences visées

Conception, animation et gestion d'une séquence pédagogique sur un public en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Justifier et opérer des choix sur la programmation pédagogique.

Savoir utiliser des outils spécifiques (classifications/activités spécifiques/méthodes d'évaluation) essentiels à l'intervention en APAS.

Connaître les différents éléments constituant l'élaboration d'un projet

Développement de compétences transversales : Savoir utiliser les numériques et de communication pour valoriser un projet, faire des bilans, comptes rendu, évaluer et programmer.

Bibliographie

<https://www.handisport.org/handicaps-et-classifications/>
<http://www.ffsa.asso.fr/Pages/InCadres/GestClient/Classifications/>
[CLASSIFICATION_FFSA_GUIDE_DE_MISE_EN_OEUVRE.pdf](#)

Carasco Roland (2005). *Gymnastique des 3 à 7 ans. De l'initiation au perfectionnement*. Paris : Edition Revue EPS.

Laurence Kern Eric Marchetti (2018) « Mettre en place un programme d'activités physiques ludiques » Editions Dunod.

Sarthou JJacques – Séguillon Didier (2020) « Les rugbys pour tous » Editions revue EPS

Ressources pédagogiques

Plateforme cours en ligne

Contact(s)

> Romaric Hennebel

Responsable pédagogique
rhennebel@parisnanterre.fr